# LETTRE

## DE M. LE MARQUIS DE***,

### *A UN MÉDECIN DE PROVINCE.*

JE ne ſuis, Monſieur, ni ſavant, ni Médecin: Vous qui réuniſſez ces deux titres, par quelle ſingularité vous adreſſez-vous à moi pour avoir les connoiſſances que vous deſirez ſur M. Meſmer & ſur le Magnétiſme animal ? Seriez-vous aſſez ſage pour penſer qu'un être iſolé, qui n'a que de la raiſon & de la bonne-foi, ne ſe décidant que d'après les faits, doit mieux voir, mieux juger qu'un Académicien, ou un Membre de la Faculté qui a des ſyſtêmes, des opinions de convention, & ſur-tout un eſprit de parti & des intérêts perſonnels.

Je vous ai ſouvent entendu dire que vous ne deviez qu'au hazard les grands ſuccès que vous avez eu en Médecine, lorſque vous la profeſſiez : que des mêmes principes qui vous ont conduit aux réſultats les plus heureux, vous auriez pu également tirer les conſéquences les plus meurtrieres ; enfin, vous êtes bien convaincu que, ſi les Médecins ont quelques régles pour connoître le mal, ils n'en ont preſque point pour connoître le remede : qu'il n'eſt jamais qu'une maniere de connoître la nature, & de l'aider à guérir, mais qu'il en exiſte des millions pour la contredire & pour aſſaſſiner.

Ces triſtes vérités ſont venues de bonne heure affliger le cœur de M. Meſmer. Doué d'une profonde ſenſibilité, d'un génie vigoureux, d'une imagination très-active & d'un caractere intrépide, il s'eſt élancé au-delà du cercle qui circonſcrit les connoiſſances humaines. Après avoir conſulté la nature longtemps & inceſſamment par l'obſervation & la méditation, il a ſoupçonné qu'il exiſtoit un principe univerſel, uniforme & vivifiant.

Toutes les forces de son intelligence se sont tendues vers la recherche de ce principe : il l'a apperçu, il l'a saisi, & une longue expérience, toujours heureuse & jamais démentie, fait aujourd'hui de cette découverte la vérité la plus sensible & la mieux démontrée.

Persuadé que le possesseur de ce principe, déja éclairé par le petit nombre de connoissances certaines que l'on a sur le méchanisme de la vie, pourroit former la doctrine la plus importante pour le bonheur des hommes, M. Mesmer s'est hâté de nous annoncer sa découverte, & il en a rassemblé tous les élémens dans ces propositions si neuves, si étonnantes, & qu'il est nécessaire de ne jamais les perdre de vue.

1.° Il existe une influence mutuelle entre les corps célestes, la terre & les corps animés.

2.° Un fluide universellement répandu, & continué de maniere à ne souffrir aucun vuide, dont la subtilité ne permet aucune comparaison, & qui, de sa nature, est susceptible de recevoir, propager & communiquer toutes les impressions

du mouvement ; est le moyen de cette influence.

3.° Cette action réciproque est soumise à des loix méchaniques, inconnues jusqu'à présent.

4.° Il résulte de cette action des effets alternatifs, qui peuvent être considérés comme un flux & reflux.

5.° Ce flux & reflux est plus ou moins général, plus ou moins particulier, plus ou moins composé, selon la nature des causes qui le déterminent.

6° C'est par cette opération, la plus universelle de celles que la nature nous offre, que les relations d'activité s'exercent entre les corps célestes, la terre & ses parties constitutives.

7.° Les propriétés de la matiere & du corps organisé dépendent de cette opération.

8.° Le corps animal éprouve les effets alternatifs de cet agent ; & c'est en s'insinuant dans la substance des nerfs, qu'il les affecte immédiatement.

9.° Il se manifeste particulierement dans le corps

humain des propriétés analogues à celles de l'aimant ; on y distingue des pôles également divers & opposés, qui peuvent être communiqués, changés, détruits, & renforcés : le phénoméne même de l'inclinaison y est observé.

10.° La propriété du corps animal, qui le rend susceptible de l'influence des corps célestes, & de l'action réciproque de ceux qui l'environnent, manifestée par son analogie avec l'aimant, m'a déterminé à la nommer Magnétisme animal.

11.° L'action & la vertu du Magnétisme animal ainsi caractérisées, peuvent être communiquées à d'autres corps animés & inanimés ; les uns & les autres en sont cependant plus ou moins susceptibles.

12.° Cette action & cette vertu peuvent être renforcées & propagées par ces mêmes corps.

13.° On observe à l'expérience l'écoulement d'une matiere dont la subtilité pénétre tous les corps, sans perdre notablement de son activité.

14.° Son action a lieu à une distance éloignée, sans le secours d'aucun corps intermédiaire.

15.° Elle eſt communiquée, propagée & augmentée par le ſon.

16.° Elle eſt augmentée & réfléchie par les glaces, comme la lumiere.

17.° Cette vertu magnétique peut être accumulée, concentrée & tranſportée.

18.° J'ai dit que les corps animés n'en étoient pas également ſuſceptibles : il en eſt même, quoique très-rares, qui ont une propriété ſi oppoſée, que leur ſeule préſence détruit tous les effets de ce magnétiſme dans les autres corps.

19°. Cette vertu oppoſée pénétre auſſi tous les corps ; elle peut être également communiquée, propagée, accumulée, concentrée & tranſportée, réfléchie par les glaces & propagée par le ſon : ce qui conſtitue non-ſeulement une privation, mais une vertu oppoſée poſitive.

20.° L'aimant ſoit naturel, ſoit artificiel eſt, ainſi que les autres corps, ſuſceptible du Magnétiſme animal, & même de la vertu oppoſée, ſans que, ni dans l'un ni dans l'autre cas, ſon action ſur le fer & l'aiguille ſouffre aucune altération ;

ce qui prouve que le principe du Magnétiſme animal differe eſſentiellement de celui du minéral.

21.° Ce ſyſtême fournira de nouveaux éclairciſſemens ſur la nature du feu & de ſa lumière, ainſi que dans la théorie de l'attraction, du flux & reflux, de l'aimant & de l'électricité.

22.° Il fera connoître que l'aimant & l'électricité artificielle n'ont à l'égard des maladies, que des propriétés communes avec pluſieurs autres agens que la nature nous offre; & que, s'il eſt réſulté quelques effets utiles de l'adminiſtration de ceux-là, ils ſont dûs au Magnétiſme animal.

23.° On reconnoîtra par les faits, d'après les regles pratiques que j'établirai, que ce principe peut guérir immédiatement les maladies des nerfs, & médiatement les autres.

24.° Qu'avec ſon ſecours le Médecin eſt éclairé ſur l'uſage des médicamens; qu'il perfectionne leur action, & qu'il provoque & dirige les criſes ſalutaires, de manière à s'en rendre le maître.

25.° En communiquant ma méthode, je démontrerai par une théorie nouvelle des maladies,

l'utilité universelle du principe que je leur oppose.

26.° Avec cette connoissance, le Médecin jugera sûrement l'origine, la nature & les progrès des maladies, même les plus compliquées : il en empêchera l'accroissement, & parviendra à leur guérison, sans jamais exposer le malade à des effets dangereux ou à des suites fâcheuses, quels que soient l'âge, le tempérament & le sexe : les femmes même, dans l'état de grossesse & hors des accouchemens, jouiront du même avantage.

27.° Cette doctrine enfin mettra le Médecin en état de juger du degré de santé de chaque individu, & de le préserver des maladies auxquelles il pourroit être exposé. L'art de guérir parviendra ainsi à sa derniere perfection.

Dans l'énoncé de ces propositions, trouvez-vous, Monsieur, que l'on puisse appercevoir la dialecte d'un Empyrique & d'un faiseur de prestiges? Et si l'homme, qui les fait entendre ces propositions, étoit un Savant, un Médecin fameux dans une Faculté célebre ; s'il avoit de la naissance

& de la fortune ; si avec une ame forte & sensible, il conservoit toujours, au milieu des outrages, une humeur égale & le caractere le plus noble ; & si enfin, sans avoir sans cesse le mot d'humanité dans la bouche, il étoit constamment modeste, désintéressé & d'une générosité infinie, que penseriez-vous de ceux qui, parmi nous, n'obéissant qu'à un esprit de parti fougueux ou à une basse jalousie, osent l'appeller le CHARLATAN MESMER ?

Ce Charlatan d'une espéce si rare, adressa en 1776, un Mémoire sur sa découverte à tous les Corps Savans de l'Europe. Un seul, l'Académie royale de Berlin, lui fit la grâce de lui répondre, & il résultoit de cette réponse très-laconique qu'il n'étoit qu'un visionnaire.

La Faculté de Médecine de Vienne, dont il est Membre, a crié contre lui à l'imposture, & l'a persécuté impitoyablement.

Arrivé en France, quelques-uns de nos Savans l'ont accueilli avec honnêteté ; mais ces Savans, réunis en Corps à l'Académie des Sciences, l'ont

baffoué, rebuté avec mépris; lui & ceux qui s'occupoient de ses propositions.

La Faculté de Médecine de Paris, a prononcé anathême contre les Sectateurs de cet excommunié, & a lâché contre lui & l'un de ses Membres, qui s'étoit déclaré partisan de ses opinions, ses Gazetiers, ses Journalistes & ses Candidats. Gardez-vous bien, Monsieur Mesmer, de la fantaisie de jamais mettre les pieds en Espagne ou en Italie : vous n'y échapperiez pas aux cachots de l'Inquisition. Autrefois Galilée y trouva le sort que je vous présage, & sûrement il le mérita moins que vous.

Pourriez-vous réfléchir, Monsieur, sur cette conduite de nos Savans & de nos Docteurs, sans avoir le cœur comprimé par la douleur, ou révolté par l'indignation? Comme Médecin, plus encore comme Savant, M. Mesmer est certainement un homme extraordinaire. Son systême est clairement une grande vérité, ou une grande erreur. Plus de cent personnes de toutes les conditions, & qui vivent dans notre Capitale, attes-

cent avoir été guéries, ou au moins confidérablement foulagées, par le Magnétifme animal, dans différentes maladies formellement déclarées incurables par les Membres de notre Faculté : ces cent perfonnes ne font-elles pas cent preuves qui tranchent la queftion de l'erreur ou de la vérité ?

De pareils renfeignemens n'appelloient-ils pas d'une voix impérieufe l'Académie des Sciences à l'examen de la découverte ? Comblée des bienfaits de nos Rois, honorée de la confiance de la nation & de l'eftime de l'Europe, fon infouciance fur une doctrine, qui promet à tous les hommes un foulagement facile à leurs maux, n'eft-elle pas au moins dans le cas de reproche ? Veut-elle juftifier irrévocablement ces cris tant répétés, que les Compagnies Savantes portent dans leur conftitution un vice radical, qui les rend plus nuifibles qu'utiles aux progrès des Sciences ?

Quant à la Faculté de Médecine, que peut-on penfer de fa conduite en général, & des procédés de fes Membres, pris féparément ? Quelle fera l'opinion de la poftérité fur l'excès d'abfuadité

& de mauvaiſe foi avec lequel elle s'eſt ſignalée dans l'hiſtoire du Magnétiſme animal ?

Pendant huit mois, M. Meſmer a reçu chez lui quatre Docteurs, auſſi ſouvent qu'ils l'ont deſiré ; & durant cet eſpace de temps, par une foule d'expériences différentes, il leur a donné des preuves matérielles de l'exiſtence & de l'efficacité de ſon principe. Un ſeul des quatre eſt convenu qu'il étoit perſuadé, & s'eſt déclaré publiquement l'admirateur de M. Meſmer. Les trois autres, irrités de ne pouvoir nier, ont pris le parti de ſe taire, & d'obſerver le ſilence le plus obſtiné, dans toutes les occaſions où ils ont été interpellés. Ce ſilence ne parle-t-il pas auſſi éloquemment en faveur de M. Meſmer, qu'il fait mal l'éloge de la droiture & de l'honnêteté de ceux qui l'obſervent ?

M. * * *, Profeſſeur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, celui des quatre Docteurs qui s'étoit déclaré le Sectateur du Magnétiſme animal, eſt devenu dès-lors l'objet de l'animadverſion de ſa Compagnie. Quand il mettoit

ſous les yeux du Public les preuves d'un nombre de cures parfaites ou commencées par M. Meſmer ; quand il propoſoit de la part de M. Meſmer à ſes Confreres, de chercher de bonne-foi la conviction par le moyen le plus déciſif, & qu'il leur offroit de choiſir vingt-quatre malades, de bien conſtater leur état, de ſe les partager, d'en traiter douze par les méthodes ordinaires, les douze autres par le Magnétiſme animal, & de comparer ; dans ce même temps, dis-je, au lieu de s'empreſſer à ſaiſir la vérité qui leur étoit offerte, Meſſieurs de la Faculté s'occupoient à lire, & à répéter juſqu'à la ſatiété, au grand ſcandale de tous les honnêtes gens, les lourds jeux de mots, les dégoûtantes plaiſanteries que leur Gazetier & leur Journaliſte vomiſſoient contre M. Meſmer. Toutes ces ordures étoient colportées, répétées dans toutes les maiſons dont les miſeres humaines ouvrent les portes aux Médecins. Un jeune Adepte, tout plein du lait de l'école, dénonçoit dans une aſſemblée de la Faculté M. * * *, & ſon ouvrage intitulé : *Obſer-*

*vations sur le Magnétisme animal.* Là, le nouveau Zoïle recevoit des graves Docteurs les applaudissemens les plus flateurs, chaque fois que l'épithéte de *Charlatan Mesmer*, ou d'autres aussi indécentes venoient orner les périodes de sa diatribe ; & puis, les graves Docteurs opinoient fort sensément à la radiation de M. *** de leur Compagnie, pour s'être avisé d'avoir fait des observations sur le Magnétisme animal.

Maintenant, Monsieur, vous ne douterez pas que cette auguste Faculté de Médecine, dont le grand, le superbe prétexte a toujours été dans cette affaire, qu'elle ne vouloit, qu'elle ne devoit pas se compromettre, ne se soit réellement compromise à un tel point, qu'elle a fait dépendre sa réputation de la destinée de la découverte de M. Mesmer. Si, comme il n'en faut point douter, cette découverte triomphe des manœuvres de l'orgueil, de l'envie & de la cupidité, la postérité ne prononcera jamais le nom du grand homme, auquel elle en sera redevable, sans indignation contre ceux par qui il fut insulté.

Malgré l'oppoſition des Savans & des Médecins, M. Meſmer ne laiſſe pas de conſerver un très-grand nombre d'amis & d'admirateurs. Dans ce nombre ſont d'abord tous les mécréants en médecine (& vous ſavez qu'ils ne ſont pas rares), & puis tous les gens raiſonnables, qui ne ſont pas ſoumis à l'impulſion des Docteurs & des Académiciens.

On ne doit pas douter que, ſi l'un de nos hommes du premier ordre eût voulu fixer ſon attention ſur le Magnétiſme animal, il ne l'eût rendu facilement victorieux ; je penſe même qu'avec un partiſan d'une réputation ordinaire, il auroit fort partagé le monde ſavant & le monde qui s'efforce de le paroître ; mais franchement, M. *** n'eſt pas un champion de force à faire infiniment reſpecter une cauſe. D'ailleurs, l'uſage qu'il a fait de la confiance de M. Meſmer, après quatre ans de la plus profonde hypocriſie, ne donnent pas une idée bien relevée de ſon caractère. Mais ce qui étonne, c'eſt qu'on veuille ſe prévaloir de ce caractère, malheureuſement trop connu aujourd'hui, pour outrager l'honnête homme qui s'y eſt trop confié.

Parce que M. Mesmer a mal choisi son ami, on a voulu prouver qu'il n'est que le *charlatan Mesmer* : voilà à peu-près comme on raisonne dans les Gazettes & les Journaux de Médecine.

Vous concevez aisément par ce premier apperçu, que M. *** est, quant à l'esprit & aux connoissances, au-dessous de la médiocrité. C'est un de ces êtres, dont la tête & le cœur n'ont point assez de force & de ressort pour donner à leurs idées & à leurs sentimens, un élan qui les éleve à une certaine hauteur, & qui, soumis à leur inertie, sont constamment & sans distraction retenus dans le cercle étroit de l'égoïsme. Avec autant de raison qu'il en faut pour concevoir que deux & deux font quatre, M. *** vit clairement dès le premier jour, que le Magnétisme animal n'étoit pas une rêverie : il conçut qu'en suivant le parti de ses confreres, il lui faudroit continuer à professer la même doctrine, la même médecine qu'eux ; & cette doctrine, cette médecine n'étoient ni heureuses, ni lucratives dans ses mains. Combien le Magnétisme animal devoit lui plaire !

plaire ! il guérit tout seul, il guérit toujours, & lorsque l'on guérit toujours, on a beaucoup de malades reconnoissans. Un Huron ne raisonneroit pas différemment, parce qu'un Huron ne sait rien, & raisonne toujours bien.

Avec cette maniere de voir, M. * * * chercha à se lier intimement avec M. Mesmer, son langage affectueux, ses procédés tendres exprimoient incessamment & avec passion l'admiration, le dévouement, l'amitié & la sincérité.

La confiance & l'attachement d'un cœur droit & sensible devoient être le prix de tant de démonstrations si parfaitement soutenues, & M. Mesmer se livra sans réserve & avec beaucoup de sécurité à l'homme intéressé qui ne vouloit que le surprendre. Graces au Magnétisme animal, on apprit que M. * * * existoit, parloit & écrivoit : il donna au public trois ouvrages sur la découverte de M. Mesmer, deux sous son nom, & un sous le nom de M. Mesmer, tous les trois écrits d'un style plus que médiocre, chargés d'observations triviales & de

plaisanteries du plus mauvais goût, mais contenant des faits précieux & des anecdotes remarquables. (*) C'en fut assez pour lui mériter un

(*) L'Ouvrage qui a été donné au public sous le nom de M. Mesmer, est le *Précis des faits relàtifs à l'histoire du Magnétisme animal*, brochure qu'on m'assure n'avoir été lue á M. Mesmer que par lambeaux, & qui n'a été évidemment publiée, que pour accroître le nombre de ses ennemis, & lui donner singulierement pour adversaires, tous les Corps Savans, & tous les hommes à réputation de la Capitale.

Ce qu'il faut sur-tout remarquer dans cette brochure, ce sont les éloges exagérés que l'Auteur y fait de lui-même; c'est l'attention qu'il a d'y répéter, à propos & hors de propos, ces étranges assertions : que M. Mesmer lui doit tout, qu'il a fait pour lui les plus grands sacrifices, &c. Eloges & assertions que M. * * * a l'art de placer dans la bouche de M. Mesmer, afin de leur donner un plus grand air de vérité.

M. Mesmer doit tout à M. * * *! singuliere impudence! M. Mesmer qui, prêt à quitter la France à l'instant où il a connu M. * * *, n'y est resté que pour lui, qui lui a tout appris, même la médecine ordinaire qu'il ne savoit pas, qui s'est laissé dérober une partie

arrêt de profcription de la part de fa Faculté; & pour engager avec elle une difcuffion qui, malgré la foibleffe de fes talens, l'auroit à jamais couvert de gloire, fi fes motifs euffent été plus nobles. Mais M. * * * n'aime que la gloire calculée. Au fond, il fe foucioit peu de M. Mefmer; ce qui lui importoit effentiellement, c'étoit de fe ménager les moyens de faire une grande fortune, & de placer fon Bienfaiteur dans de telle cirfconftances, qu'une fois défabufé, il ne put élever qu'une voix impuiffante, ou ne tenter, pour détruire fes perfides projets, que des efforts inutiles.

Qu'a-t-il fait en conféquence? L'ayant conftamment entretenu dans une ignorance abfolue de nos mœurs & des principes de notre gouvernement,

---

de fes précieufes découvertes; M. Mefmer qui a réellement mis M. * * * au monde, qui eft l'auteur de fa petite fortune, on voudroit le repréfenter comme ne tenant fon exiftence que de fon profélyte! Et il pourroit fe trouver des hommes affez difpofés à croire aux fottifes, pour adopter une opinion fi extravagante!

lui ayant montré par-tout des ennemis & des obstacles, & ne s'étant presqu'occupé, pendant qu'a duré leur liaison, que de l'abreuver de chagrins & de soupçons cruels, il l'a jeté par degrés dans une solitude absolue : & alors, il lui a persuadé qu'on ne parloit plus de sa découverte, que lui-même étoit oublié, avili, qu'il n'étoit plus question de ce qu'il avoit fait, & que sa réputation s'étoit irrévocablement perdue au sein des calomnies, dont on l'avoit accablé.

Etonné de sa situation, l'ame pleine d'indignation & de douleur, M. Mesmer craignant de succomber à son ennui, après quatre ans de persécutions & de travaux, se détermine à s'éloigner pour quelque temps de Paris. M. ***, qui ne desiroit que cet éloignement, le fortifie dans son projet ; il lui prouve même que cette absence pourroit devenir favorable au rétablissement de sa doctrine ; & pour achever de le convaincre de la sincérité de son zèle & de son dévouement, il lui annonce que, si-tôt qu'il sera parti, la Faculté de Paris n'ayant encore prononcé contre lui, * * *,

qu'une radiation proviſoire, & cela dans deux aſſemblées ſeulement, & une troiſieme aſſemblée étant néceſſaire pour que ce Jugement devienne obligatoire, ſon intention eſt de demander cette troiſieme aſſemblée, d'y obtenir une radiation formelle, d'appeller enſuite du décret de ſes pairs au Parlement; & là, ſon affaire devenant de la plus grande publicité, la diſcuſſion, dans laquelle il faudroit entrer, répandroit les plus vives lumières, & porteroit infailliblement la conviction dans tous les eſprits ſur la vérité & l'importance de la doctrine du Magnétiſme animal. Pour ne négliger aucun des moyens qui pouvoit conduire à ce but, M. *** pria M. Meſmer de lui confier une trentaine de certificats des différentes cures qu'il avoit faites.

Muni de ces certificats, la premiere choſe que fit M. *** fut d'oublier leur deſtination, ainſi que ſes conventions avec M. Meſmer. Il vouloit ſe défaire de M. Meſmer pour toujours. Quatre années de combats ſoutenus ſans envie de triompher, d'admiration exagérée, d'amitié jouée avec

une adreſſe difficile, de conſeils perfides, de manœuvres ſourdes, avoient laſſé ſa patience; ſa cupidité ne pouvoit plus être contenue, & il lui tardoit de poſer un maſque qu'il n'avoit pris que pour la ſatisfaire. Le moment favorable étoit arrivé: il vint à la Faculté, & il déclara dans un Diſcours que j'ai lu, & où il ſe prodigue les louanges les plus dégoûtantes, qu'il étoit poſſeſſeur de la découverte de M. Meſmer. Puis, diſpoſant de cette importante propriété, comme ſi elle lui appartenoit, il ſupprima les certificats de M. Meſmer, & il invita ſes Confreres à vérifier, non pas les cures de celui-ci, mais celles qu'il avoit faites lui-même à l'inſçu de ſon maître, & contre la parole d'honneur qu'il lui avoit donné de ne jamais ſe prévaloir des connoiſſances imparfaites qu'il lui laiſſoit acquérir; après quoi, & dans la même journée, on vit le devoué de M. Meſmer, l'évangéliſte de la bienfaiſance, le martyr de l'amour de l'humanité, annoncer au Public que, *dans ſa profonde douleur de ce que la France venoit de perdre M. Meſmer ſans retour*, il s'empreſſoit, pour

la confoler, de lui apprendre qu'il tenoit de lui le Magnétifme animal & fa doctrine, & que déformais il traiteroit tous fes frères infirmes dans fa maifon rue Montmartre.... Il avoit effectivement déja raffemblé dans cette maifon trois ou quatre malades de M. Mefmer, qui devant la vie à celui-ci, crurent ne pouvoir donner de meilleure preuve de leur reconnoiffance, qu'en devenant les complices d'une trahifon, dont leur bienfaiteur étoit l'objet. Ces malades en attirerent d'autres, & depuis, la maifon jadis déferte eft habituellement remplie de gens qui viennent ou confulter le Docteur, ou éprouver fa vertu.

Or, quelle étoit l'intention du Docteur, en agiffant ainfi? Il vouloit par un chagrin violent, & en déployant une exécrable audace, éloigner à jamais M. Mefmer de la France; il l'avoit vu partir, accablé de dégoûts; il le connoiffoit infiniment fenfible, & n'y avoit-il pas tout lieu de croire qu'il ne reviendroit plus à Paris, fi fon feul ami dans cette ville immenfe, l'homme dans lequel il avoit eu le plus de confiance, devenu

traître avec éclat, s'y montroit armé de l'opinion publique, pour l'avilir ou l'écraser ? Concevez-vous, Monsieur, une conduite à la fois aussi impudente & aussi lâche ? Une pareille œuvre de de fourberie ne peut être croyable pour celui qui n'en a pas été le témoin ; mais voici trois pieces de conviction qu'il est bon de connoître :

*Lettre de M. Mesmer, Médecin de la Faculté de Vienne, à M. Philip, Doyen de la Faculté de Paris.*

Monsieur,

On m'a fait lire le Discours que M. * * * a prononcé dans votre assemblée du 20 du mois d'Août dernier, & l'acte par lequel, pour avoir entretenu des relations avec moi, que vous regardez comme pratiquant illicitement la médecine, vous le suspendez de ses fonctions doctorales pendant l'espace de deux années ; après quoi s'il ne change de conduite & de maximes, il sera définitivement rayé du tableau.

Je ne vous demanderai pas, Monſieur, ce que c'eſt que pratiquer la Médecine illicitement. Juſqu'à préſent, la Médecine m'avoit parue non pas un droit, mais une ſcience ; & j'avois penſé que celui qui démontre qu'il peut guérir, ne devoit pas être privé de la liberté de le faire. Je n'examinerai pas non plus, s'il eſt vrai que l'on puiſſe regarder, comme pratiquant illicitement la Médecine, un homme reçu Médecin dans une Faculté aſſez fameuſe, avoué depuis par votre Gouvernement, qui a voulu ſe l'attacher par des offres honorables, & tenant dès-lors de la même autorité que vous, la permiſſion de pratiquer la profeſſion qu'il a choiſie.

Un autre objet m'occupe en ce moment. M. * * *, dans ſon Diſcours, après avoir annoncé que je ne devois plus retourner en France, quoiqu'il ſût très-bien que mon abſence n'étoit que momentanée, fait entendre qu'il eſt le dépoſitaire de mon ſyſtême & de ma découverte : & pour donner plus d'autorité à ſes paroles, il demande qu'il ſoit procédé par des Commiſſaires, choiſis

dans le ſein de votre Compagnie, à l'examen de trente cures, qu'il a, dit-il, opérées par le Magnétiſme animal.

Il eſt poſſible que M. * * * ait opéré des cures par le Magnétiſme animal. Devenu par un concours de circonſtances, dont je crois inutile de rendre compte, le ſeul Agent que je puiſſe employer auprès des Compagnies ſavantes que je déſirois aſſocier à mes travaux ; ayant été enſuite mon interprête, quand il s'eſt agi de répondre aux propoſitions que le Gouvernement a bien voulu me faire, à l'époque où il a ſouhaité que je me fixaſſe en France ; & depuis, n'ayant négligé aucune occaſion de publier avec éclat ſon dévouement à ma cauſe, & ſon zèle pour le progrès de mes opinions, M. * * * m'avoit paru un ami sûr, dont il ne me convenoit pas de me défier.

Interrogé fréquemment par lui ſur les malades que je traitois, & ſur ceux qu'il traitoit lui-même, je n'ai pas crains de lui laiſſer entrevoir mes procédés. Ainſi, je ne ſerois pas ſurpris qu'en les imitant, comme j'entends dire qu'on les imite

ailleurs, il eut produit des effets ſalutaires; & ceci ne prouveroit autre choſe, que la perfection du moyen que je mets en œuvre. Mais je ne l'ai jamais poſitivement inſtruit; jamais je ne lui ai dévoilé la théorie très-étendue, & je crois, aſſez profonde, qu'il faut étudier, pour ſe dire, avec quelque vérité, poſſeſſeur de ma doctrine & de ma découverte. Il y a plus: en lui faiſant appercevoir combien les connoiſſances imparfaites que je lui laiſſois acquérir, étoient inſuffiſantes pour conſtituer proprement une ſcience, comment dès-lors elles pouvoient devenir abuſives, & quel inconvénient il y auroit à les divulguer, avant que je fuſſe placé dans des circonſtances propres à développer tout-à-la-fois le ſyſtême auquel elles appartiennent, je l'avois engagé à ne pas s'en prévaloir, ſur-tout d'une maniere publique: & convaincu de la ſageſſe de mes motifs, il m'avoit donné ſa parole de garder le ſilence le plus abſolu ſur tout ce qu'il apprendroit auprès de moi.

Et cependant, M. *** annonce qu'il a ma découverte. Que fait-il, en ſe permettant cette dé-

marche ? Il ſe rend évidemment coupable d'un double crime : il me trahit, parce qu'il diſpoſe, ſans mon aveu, d'une choſe que je dois regarder comme ma propriété, & comme une propriété d'autant plus précieuſe, qu'elle m'a coûté plus de peine à acquérir, & qu'elle m'a expoſé à plus d'infortune. Il en impoſe au Public, parce qu'il eſſaye de faire croire, ſans aucune reſtriction, qu'il peut me remplacer ; qu'on doit eſpérer de lui tout ce qu'on avoit attendu de moi, & que ſes connoiſſances ſont aſſez complettes, pour que mon abſence ne laiſſe point de regrets à ceux qui avoient quelque opinion de mon ſavoir.

Or, Monſieur, comme on eſt accoutumé à penſer que M. *** n'agit que d'après mon impulſion, comme en effet juſqu'à préſent nos démarches ont été à-peu-près communes, & qu'à cauſe de nos relations anciennes, la meſure de confiance qu'on auroit en lui, ſeroit infailliblement déterminée d'après la confiance qu'on pourroit avoir en moi, il importe a ma réputation que je dois l'empêcher de compromettre, & plus que

cela, au progrès de ma doctrine, dont il connoît à peine quelques élémens, & dont même, sous prétexte de faire le bien, je ne veux pas que l'on abuse; il importe, dis-je, que l'on sache quelle opinion j'ai de ses procédés; il faut sur-tout que l'on soit averti que je n'avouerai désormais rien de ce qu'il pourra faire, que ses fautes lui seront personnelles comme ses succès, & que ce n'est pas chez lui, quoiqu'il ait essayé de le faire entendre, qu'il faut aller chercher le systême de mes connoissances.

M. * * * ayant prononcé en présence de vôtre Compagnie le Discours dont je me plains, ce n'est qu'à vous, Monsieur, que je puis recourir, pour donner à la déclaration que je fais ici, toute la publicité qu'elle doit avoir. Vos Confreres n'auroient certainement pas accueilli M. * * *, démontrant même qu'il avoit ma découverte, & que ma découverte étoit utile, parce qu'il leur eût paru odieux de profiter d'une chose qui ne peut appartenir à personne, sans l'abandon ou le consentement de celui qui en est le propriétaire; vos Confreres ne devoient donc pas approuver la

conduite que M. * * * a tenue dans cette circonſtance.

D'après cela, Monſieur, je me perſuade que vous ne refuſerez pas de lire dans le même lieu, où l'on a ſi publiquement abuſé de ma bonne-foi, la Lettre que j'ai l'honneur de vous écrire.

Plus accoutumé à la réſignation qu'à la vengeance, je me tairois, ſi je pouvois me taire; mais dans une affaire, qui eſt devenue celle de toute ma vie, & de laquelle dépend aujourd'hui toute ma renommée, je dois la vérité au Public, & je la lui dois d'autant plus, que, ſi je gardois le ſilence, il pourroit être plus facilement trompé.

J'oſe donc eſpérer, Monſieur, que vous daignerez faire quelque attention à ma demande. Comme il ne s'agit en cette occaſion ni de ma perſonne, ni de mon ſyſtême, mais d'un ſimple acte de juſtice, quelle que ſoit la différence de nos ſentimens, j'ai une trop haute opinion de votre équité, pour ne pas croire que vous ne verrez ici que la néceſſité de ma réclamation, & que

vous voudrez bien mettre quelque empreſſement à me ſatisfaire.

Je ſuis avec reſpect, &c.

Aix-la-Chapelle, 4 Octobre 1782.

## *Lettre de* * * * *à M. Meſmer.*

Je ne puis vous exprimer, Monſieur, quelle a été ma ſurpriſe, lorſque hier, dans l'après-dîné, j'ai appris qu'il avoit été lu en Faculté une Lettre de vous contre moi. Quoiqu'on m'aſſurât ſon exiſtence de la maniere la moins douteuſe, & qu'on me répétât ſon contenu, j'ai eu bien de la peine à me perſuader que vous vous fuſſiez porté à une démarche auſſi nuiſible à vous-même. Je ne chercherai pas à vous faire ſentir d'avance les chagrins que vous venez de vous préparer; je prévois qu'il vous en naîtra de tous les côtés.

Il m'étoit déja revenu de Spa nombre de preuves de la mal-adreſſe avec laquelle on y plaide votre cauſe. Néanmoins je ne m'occupois que du deſir de vous voir, pour vous expliquer, article

par article, chaque point de ma conduite ; mais votre démarche à la Faculté m'arrête. Avant tout, j'ai besoin de réfléchir mûrement la maniere dont je me comporterai dans cette occasion délicate. En attendant, veuillez bien vous rappeller que le jour *où je vous déclarai formellement que je connoissois votre découverte, & où vous approuvâtes formellement l'usage que j'en entendois faire & que j'en faisois*, vous me forçâtes d'accepter une tabatiere d'or, en signe d'amitié. Je ne me permets plus de la garder, je vous la renvoye. Cependant je vous prie de croire que c'est moins au ressentiment qu'à la décence que je la sacrifie. Elle m'étoit inutile, mais elle m'étoit chere, en ce que, par les circonstances où elle m'avoit été donnée, elle paroissoit un gage de notre union & de votre amitié.

J'ai l'honneur d'être avec un attachement inviolable, Monsieur, &c.

Paris, 19 Octobre 1782.

*RÉPONSE*

## *Réponse de M. Mesmer à M. ***.*

C'est avec les sentimens de l'indignation la plus profonde, Monsieur, que j'ai lu l'étonnante Lettre que vous m'avez écrite avant-hier. Est-il bien possible qu'après m'avoir trahi de la maniere la plus lâche, vous osiez porter l'audace jusqu'à dire que vous n'agissez que de mon consentement, & que vous entrepreniez de me le persuader à moi-même ?

Quoi ! il a existé un jour *où vous m'avez déclaré formellement que vous aviez ma découverte, & où j'ai approuvé formellement l'usage que vous en faites aujourd'hui ?* Et cette tabatiere d'or que vous me renvoyez, & que je vous ai prié d'accepter comme un gage de mon amitié, vous voudriez maintenant la faire regarder comme une preuve de la satisfaction avec laquelle j'ai appris que vous n'avez approché de moi, que pour vous emparer de ma propriété, & d'en disposer ensuite au gré de votre intérêt ?... Oh ! Monsieur, pourquoi tant d'absurdité après tant de perfidie ?

J'ignore quels ſont les chagrins que vous me préparez, & je ne ſais à quel parti vous vous arrêterez, après avoir *mûrement réfléchi* ſur ce qu'il vous convient de faire dans *l'occaſion délicate* où vous vous êtes placé ; Mais quelque parti que vous preniez, Monſieur, & quel que ſoit le ſort qui m'eſt réſervé, je ne ſaurois croire que dans un pays, où il exiſte encore une opinion & des mœurs, votre deſtinée devienne jamais plus heureuſe que la mienne, & que, par une exception particuliere, un crime, dont par-tout le châtiment eſt l'infamie, puiſſe vous mériter d'honorables récompenſes. (*b*).

Je ſuis, Monſieur, votre, &c.

Paris, ce 21 Octobre 1782.

---

(*b*) J'ai tranſcris ces deux Lettres ſur des copies que j'en ai vus dans pluſieurs mains. On aſſure que c'eſt M. *** qui les a répandues pour ſa juſtification ; ce ne ſeroit pas une preuve de ſon adreſſe.

Il paroît par la Lettre de M. * * *, que le ſeul expédient qu'il ait cru propre à faire illuſion ſur ſa déloyauté, étoit de prendre le ton de l'effronterie exceſſive; mais la réponſe de M. Meſmer détruit toutes les vraiſemblances ſur leſquelles il pouvoit compter, lui ôte tout eſpoir d'abuſer une minute un homme ſenſé, & l'oppreſſe déjà du poids du mépris des honnêtes gens, qu'il ſent parfaitement ne pouvoir éviter. Quelle étrange révolution pour un homme, qui n'aguères annonçoit avec orgueil, qu'en ſe dévouant à la cauſe de M. Meſmer, il ne prétendoit qu'à l'honneur d'être l'holocauſte qui s'immoloit volontairement ſur l'autel de l'humanité! Au ſein des projets de l'avarice, il n'étoit pas poſſible que le trouble ne s'emparât fréquemment de ſon ame, & que la perſpective d'un opprobre éternel ne lui rendît quelquefois peu agréable l'eſpoir, d'ailleurs ſi conſolant, d'une grande fortune. Dans les tourmentes de ſa conſcience, M. * * * imagina de faire propoſer à M. Meſmer de ſe réunir avec lui, de former un établiſſement commun, d'adminiſtrer enſem-

ble le Magnétifme animal, & de partager les profits. (*c*) Réunir, établir enfemble un homme plein

---

(*c*) M. * * * prétend aujourd'hui que c'eft par amour pour l'humanité qu'il a manqué à tous fes engagemens avec M. Mefmer; qu'il n'a pu réfifter au defir de foulager fes freres fouffrants, & que c'eft là le feul motif qui l'a porté à faire ufage, contre fa parole d'honneur, du petit nombre de connoiffances qu'il a dérobées.

Or, il eft bon d'apprendre au public, que M. * * * a fi peu fongé à l'humanité dans tout ce qu'il a fait, que, tandis que M. Mefmer n'étoit occupé que de trouver une fituation, où il pût rendre, le plutôt qu'il lui feroit poffible, fa découverte publique fans inconvénient, M. * * * n'a ceffé de le folliciter d'abandonner ce projet généreux, & de prendre en commun avec lui une maifon, où l'un & l'autre auroient traité des malades pendant plufieurs années; après quoi, & fans doute lorfqu'ils auroient acquis tous les deux une fortune confidérable, on auroit publié ou vendu fa méthode.

Il faut apprendre au public, que ce n'eft que, parce que M. Mefmer a conftamment déclaré que ce plan répugnoit à fa façon de penfer, que M. * * * s'eft enfin déterminé à le trahir: que toutes les démarches que M. * * * a fait faire auprès de M. Mefmer, depuis le

d'honneur, & le perfide qui l'a ſurpris ! Il y a de la démence à l'eſpérer. Et puis, partager les *profits* de ſon larcin avec celui à qui on l'a fait, voilà une étrange reſtitution ! A qui encore s'adreſſe cette expreſſion, ce terme *profits* ? Au grand homme, qui a le mieux prouvé par l'abandon conſtant de ſa fortune, que la gloire & la renommée ſont les ſeules récompenſes dignes de ſon ame, & qui, ignorant, pour ainſi dire, ſi l'or eſt quelque choſe, a vu ſes ennemis les plus

---

retour de ce dernier à Paris, n'ont encore eu que l'admiſſion de ce même plan pour objet ; & qu'aujourd'hui, ce n'eſt que dans le déſeſpoir de n'avoir pu réuſſir qu'il appelle l'humanité à ſon ſecours, & qu'il proteſte ne s'être diſpenſé de ſes ſermens, que pour obéir à ſes premieres loix.

Le fait que je rapporte ici, je le dois à M. * * * lui-même ; je l'ai entendu ſe plaindre pluſieurs fois de ce que M. Meſmer, trop préoccupé de la fantaiſie de faire du bien aux hommes, négligeoit un peu trop leurs communs intérêts. Maintenant, M. * * * tient un autre langage, mais, grâce au larcin qu'il a fait, on ne voit que trop qu'il ne court aucun riſque à le tenir.

déterminés admirer hautement la nobleſſe de ſon déſintéreſſement.

Il eſt donc vrai, que l'homme immortel, qui s'eſt aſſuré l'admiration & la reconnoiſſance des générations futures, n'a encore reçu de celle-ci que des outrages ! Il eſt donc vrai que la découverte, qui fait le plus d'honneur au génie & au cœur humain, a été parmi nous dérobée lâchement à ſon Auteur ! Je vous avoue, Monſieur, que comme François je ſuis humilié que la préférence que M. Meſmer nous avoit donnée, ait été accueillie par des procédés ſi atroces, & ſur-tout je ſuis révolté que le crime, qui le dépouille d'une propriété ſi reſpectable, ſoit le crime d'un de mes Concitoyens. Ce que je vois encore de plus malheureux dans un tel larcin, c'eſt que l'adminiſtration du Magnétiſme animal, devant être éclairée par la doctrine la plus neuve, & la plus vaſte, il n'eſt pas douteux qu'elle n'eſt dans les mains de M. * * * qu'un empyriſme agiſſant aveuglément & méchaniquement par ſa ſeule vertu. Je ne penſe pas au moins qu'il y ait un Etre aſſez ſtupide, pour-

croire que l'homme, qui a ſubtiliſé une découverte ſublime, puiſſe être en parité avec l'homme de génie, qui l'a faite (*d*). D'ailleurs, j'ai entendu dire cent fois à M. * * *, qu'il ignoroit abſolument la théorie du ſyſtême de M. Meſmer; il a conſigné cet aveu dans ſon Diſcours à la Faculté, dont j'ai parlé plus haut, & M. Meſmer

(*d*) Ce n'eſt pas que les complices de la fourberie de M. *** n'affectent déja de répandre dans les ſociétés, dont ils diſpoſent, qu'il en ſait beaucoup plus que M. Meſmer, & qu'il a ſingulierement perfectionné ſa découverte; Mais cette opinion abſurde n'eſt pas encore accréditée: on voit trop bien que le ſyſtême de M. Meſmer eſt une doctrine immenſe, invariablement déterminée comme les Loix de Képler, ou les principes mathématiques de Newton, & qu'il n'y a rien à perfectionner dans une choſe qui, de ſa nature, eſt tout ce qu'elle doit être. Et puis, on connoît trop M. * * *: & l'auteur des *Obſervations ſur le Magnétiſme animal*, *du Précis Hiſtorique*, &c. eſt trop loin de l'homme ſupérieur qu'il a trompé, pour qu'on ſoupçonne jamais qu'il puiſſe ajouter une idée à celles de ſon maître.

aſſure la même choſe dans ſa Lettre à M. Philip. Il eſt donc clair que M. * * * a mutilé dès ſa naiſſance la découverte la plus importante à l'eſpece humaine.

Dans l'état où ſont actuellement les choſes, je ne vois d'eſpoir que dans nos Maîtres & leurs Miniſtres. La Reine, qui ne laiſſe échapper aucune occaſion de ſatisfaire le penchant de ſon cœur pour la bienfaiſance, a voulu ſe faire rendre compte de ce qui étoit réſulté des procédés de M. Meſmer. On n'a pu lui nier qu'ils n'euſſent produit des biens infinis; il ne lui en a pas fallu davantage pour la décider à ſe déclarer ſa Protectrice, & pour lui faire deſirer de le fixer en France. Elle chargea, dans le courant de l'année 1781, M. le Comte de Maurepas, de s'occuper de cette affaire. Ce Miniſtre donna un rendez-vous à M. Meſmer, l'écouta pendant deux heures avec autant d'attention que de ſatisfaction, & lui offrit, de la part du Roi, une penſion de vingt mille livres, & un emplacement de dix mille livres de loyer; mais ayant cru devoir cé-

der aux confidérations que les intrigues des Docteurs s'efforçoient de faire prévaloir, il mit à cette grace des conditions qui compromettoient fenfiblement l'utilité de la découverte, & la réputation de fon Auteur. M. Mefmer eut la générofité & la fermeté de refufer le fort qui lui étoit offert, pour éviter les rifques auxquels on vouloit expofer la deftinée de fa doctrine. Eh bien! Monfieur, ce défintéreffement, fi noble, qui caractérife fi bien une ame fupérieure ; ce défintéreffement a été qualifié d'orgueil, d'entêtement, je crois même, d'hypocrifie ou d'avidité. Et ce qui vous furprendra peu, à préfent que vous connoiffez le mafque, M. ***, alors dans la plénitude de fon rôle tendre pour M. Mefmer, applaudiffoit, d'une part, avec enthoufiafme au refus qu'il avoit crû devoir faire, (*e*) & d'autre

---

(*e*) Ce refus, M. *** lui-même l'avoit préparé avec une déteftable adreffe. Dans le deffein où il étoit de réduire le Magnétifme animal en monopole, & de s'en fervir comme d'un moyen pour arriver à une

part, & particulierement à la Cour, il disoit ou faisoit dire, que M. Mesmer étoit un extravagant, de l'espece la plus exigeante, & qu'il y avoit plus que de l'absurdité à lui d'oser refuser les propositions qui lui étoient faites. Par ce moyen il a réussi à lui aliéner beaucoup de personnes considérables, qui n'ont que le temps d'appercevoir, mais presque jamais celui d'examiner : ainsi, en refroidissant l'intérêt qu'on prenoit à M. Mesmer, il rompoit les liens par lesquels le Gouvernement vouloit se l'attacher.

Je viens d'être informé d'un événement qui ne contribuera pas peu à rappeller l'attention de nos Maîtres, sur le Magnétisme animal. M. le Comte de Chastenet-Puységur, qui avoit été, je ne sais

---

grande fortune; il falloit bien absolument que M. Mesmer n'acceptât pas les propositions du Gouvernement, & tout projet, qui tendoit à donner à M. Mesmer des Eleves ou des Associés, étant, comme on peut le voir, un projet inconciliable avec ses vues, il étoit tout naturel qu'il ne fût gueres empressé de le faire réussir.

pour quelle maladie ; pendant plusieurs mois au traitement de M. Mesmer, à force d'observations sur lui-même & sur ce qui se passoit sous ses yeux, devina une partie des procédés de M. Mesmer ; mais plein de la loyauté qui dirige les ames d'une trempe supérieure, M. le Comte de Chastenet s'empressa d'avertir M. Mesmer de ce qu'il avoit pénétré, & de lui donner sa parole de n'en faire usage qu'avec la plus scrupuleuse discrétion. Ce Gentilhomme, actuellement à Brest, y fut témoin le mois dernier de la douleur d'une famille qui alloit perdre une Fille chérie. Cette jeune personne ; attaquée d'une maladie de langueur, & depuis longtemps déclarée incurable, avoit reçu les sacremens, & étoit jugée sans espoir par les plus habiles Médecins du port & de la Ville. M. de Chastenet, sollicité par plusieurs personnes, offrit de lui faire éprouver les effets du Magnétisme animal. M. de la Borde, Médecin de la Marine, qui ne connoît dans la médecine d'autre intérêt que celui de soulager & de guérir, applaudit à cette proposition ; la ma-

lade fut auſſi-tot ſoumiſe à l'épreuve, & les effets en furent ſi heureux, que quelques jours après, elle a recouvré les forces, l'appétit, & qu'au milieu des phénomenes les plus extraordinaires & les plus intéreſſans, elle fait des progrès rapides vers la ſanté. M. de la Borde s'eſt empreſſé d'atteſter ce fait, & de l'annoncer lui-même par pluſieurs lettres dans cette Capitale. Tous les Médecins du département le proclament également avec autant d'admiration que de zèle, & tous les Officiers de terre & de mer, qui en ont été les témoins, ne ceſſent de parler avec enthouſiaſme du grand homme, qui a ſurpris à la nature le moyen par lequel on fait de pareils miracles. Je crois que, ſi MM. P***, B***, V*** &c. s'aviſoient à préſent d'aller à Breſt ſoutenir une theſe contre le Magnétiſme animal dans leur purulent langage, nos Officiers & les Bretons applaudiroient d'une étrange maniere à leur ſcandaleuſe éloquence.

Après des preuves ſi multipliées, après un évènement auſſi éclatant que celui-ci, il n'eſt pas poſ-

ſible qu'un Gouvernement paternel & bienfaiteur, comme celui ſous lequel nous vivons, ne porte tous ſes regards ſur M. Meſmer ; il n'eſt pas poſſible que, mépriſant l'orgueil de la vaine ſcience, les baſſes intrigues, les manœuvres odieuſes d'une cupidité homicide, les Miniſtres du meilleur des Rois, & du plus tendre des peres, ne ſe hâtent de fixer honorablement au milieu de nous l'homme immortel, qui eſt venu nous apporter le moyen de nous préſerver & de nous guérir. Oui, ſans-doute ; un bienfait envers l'humanité doit être mieux ſenti en France, que dans aucune autre contrée de l'univers. Les liens de l'amour & du dévouement qui étreignent enſemble le Monarque & les ſujets, en rendant les François heureux du bonheur de leur Roi, rendent leur Roi également heureux de leur bonheur. Croyez donc, Monſieur, que les intérêts les plus chers, les devoirs les plus ſaints deſſilleront inceſſamment tous les yeux, & qu'il eſt impoſſible que la vérité arrivant au trône, le Roi vertueux, qui l'occupe, ne ſaiſiſſe avec ardeur cette occaſion inſigne

de témoigner combien toutes les inſtitutions, toutes les découvertes, qui ont pour objet le ſalut des hommes, ſont précieuſes à ſon cœur.

J'ai l'honneur d'être, Monſieur,

Votre, &c.